**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

***Honneur- Fraternité- Justice***

**Projet de programme pour une infrastructure de communications régionales en Afrique de l’Ouest**

**(WARCIP)**

**Unité de Coordination du Projet**

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

 **POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT POUR L’ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DU DEPLOIEMENT D’UN RESEAU FIBRE OPTIQUE**

Le Gouvernement Mauritanien cherche à développer le segment de l’Internet Haut Débit. Il a pour cela intégré le Programme pour une Infrastructure de Communications Régionale en Afrique de l’Ouest (West AfricaRegional Communications Infrastructure Program – WARCIP) financé par la Banque Mondiale et la Banque Européenne d’Investissement. La composante Mauritanie de ce projet (UCP/WARCIP-MAURITANIE), prévoit de financer la consultation relative à « **L’ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DU DEPLOIEMENT D’UN RESEAU FIBRE OPTIQUE**».

**Objectif de la mission**

Dans le cadre de cette mission, le Consultant devra fournir les services ci-après :

1. La vérification et le contrôle de la conformité des projets d’exécution, des travaux, des fournitures des équipements, des matériels et matériaux, de leur fabrication et mise en œuvre, respectivement aux documents du projet approuvés, aux spécifications et qualités exigées, aux règles de l'art,
2. Le contrôle des travaux incluant l’élaboration du cahier et des procédures des recettes des travaux d’installation des infrastructures réalisés dans le cadre de mise en place du réseau.
3. La réalisation des tests de conformité des travaux et des installations, des équipements et matériels, ainsi que les tests de performance
4. La participation aux réunions de validation et de réception techniques des différentes parties du projet.

Le résultat attendu de la firme de surveillance et de contrôle est de garantir au Projet WARCIP que les travaux soient exécutés suivant les règles de l’art, dans le respect des normes sectorielles en vigueur (télécom, BTP, environnement…), et dans le respect des spécifications techniques.

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives pour la Sélection et l'Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de mai 2004, révisée en 2006, en 2010 et en2011.

Le prestataire retenu (firme), doit être un bureau ou un groupement de bureaux ayant une grande expérience dansce type d’assistances et justifiant d'expériences similaires avérées, notamment dans le domaine de suivi et contrôle de travaux de pose de fibres optique, de réseaux routiers ou hydraulique de grande envergure.

Le prestataire doit, au moins, disposer d’un personnel clé ayant les profils suivants :

* Un chef de mission qui doit être un ingénieur en BTP/Génie Civil/Ponts et Chaussées/Télécom sanctionné par un diplôme délivré par un établissement internationalement reconnu.
* Expert en surveillance des travaux (profil travaux ou télécoms) qui doit être un ingénieur en Génie civil ou BTP pour le profil travaux et ingénieur télécoms pour le profil télécom (bac+5).
* Expert en contrôle des travaux ou des équipements qui doit être un ingénieur en Génie civil ou BTP pour le profil travaux et ingénieur télécoms pour le profil télécom (bac+5).

La langue de travail à l'oral est le Français. Les livrables sont en Français.

**Réponse à la manifestation d'intérêt**

Les bureaux potentiels (prestataires ayant des références similaires) souhaitant exécuter cette mission devront soumettre leur manifestation d'intérêt (**en trois (3) copies**) dans un dossier ne dépassant pas une trentaine de pages et faisant ressortir les éléments suivants :

1. La lettre de candidature à la Manifestation d’intérêt ;
2. la présentation du bureau et son organisation technique et managériale ;
3. les références générales et les expériences spécifiques dans le domaine ;
4. le personnel clé destiné à l'exécution de la mission (**les cv ne sont pas requis à cette étape**).

Les dossiers de candidature devront parvenir à la Commission au plus tard le **Mercredi 26 Mars 2014 à 12 heures** à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs Sociaux

Immeuble Mouna 1er Etage, Avenue Mokhtar Ould DADAH

Nouakchott Mauritanie Tel : (00 222) 45 24 25 84 / E-mail : CPMPSS@yahoo.fr